

UNESCO et Bioéthique

Par Béatrice BRASSART

Publié le 19/12/2003

L'UNESCO est en train d'élaborer une déclaration sur des normes universelles relatives à la bioéthique. Les bureaux du Comité international de bioéthique (CIB) et du Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) de l'UNESCO ont rencontré les 19 et 20 décembre les présidents des comités nationaux de bioéthique de l'Union européenne. Cette rencontre a été l'occasion d'entamer le processus de consultation souhaité par les Etats membres lors de la dernière Conférence générale de l'UNESCO qui a demandé au Directeur général de leur soumettre un projet de texte normatif relatif à la bioéthique. Ce texte sera plus large que les déclarations déjà adoptées par l'UNESCO sur le génome (1997) et les données génétiques humaines (2003). Il s'agit d'une première étape d'un processus de consultation que l'UNESCO met en œuvre afin d'élaborer la future déclaration. La réunion du 19 décembre entre le bureau du CIB et de celui du CIGB avait pour but de réfléchir à de nouveaux mécanismes de coopération entre ces deux instances.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/unesco-et-bioethique/